

Dossier de presse



Visite presse – Chantier du Parc des Terrasses du Musée

Lundi 17 avril 2023 à 11h
Boulevard Roosevelt

Contact presse

Nina OUMEDJKANE

Tél : 03 89 32 59 92

Port : 06 29 68 13 46

Nina.oumedjkane@mulhouse.fr



SOMMAIRE

- 03** Les Terrasses du Musée : un nouvel espace de nature, de détente et de promenade
- 04** Les Terrasses du Musée : un nouvel îlot de fraîcheur au sein du quartier Franklin-Fridolin
- 05** Un aménagement en plusieurs phases
 - 06** La dernière ligne droite...
 - 07** Une opération éco-responsable
 - 08** Une démarche participative
- 09** Mulhouse Diagonales : pour renouer avec l'eau et la nature en ville

Les Terrasses du Musée : un nouvel espace de nature, de détente et de promenade

Opération emblématique dans le cadre de Mulhouse Diagonales, le nouveau parc des Terrasses du Musée est situé au bord de l'Ill. Sur 3 hectares en terrasses, ce nouveau parc public proposera une plage de galets que l'on pourra rejoindre via des cheminements en pente douce. Pour développer les mobilités douces, le boulevard Roosevelt (entre la rue de la Charité et l'avenue de Colmar) est aussi réaménagé pour s'intégrer pleinement au parc et permettre la cohabitation des piétons et des cyclistes, tout en conservant la desserte automobile des riverains.



Les Terrasses du Musée : un nouvel îlot de fraîcheur au sein du quartier Franklin-Fridolin

Mulhouse Diagonales, l'un des projets urbains emblématiques de la Ville, valorisant le patrimoine naturel de Mulhouse, voit ses aménagements visibles dans la quasi-totalité des secteurs et représentent déjà 3,5 km pour plus de 15 ha (objectif : 10 km et 34 ha).

Les transformations sont majeures avec l'aménagement du parc des berges de l'Ill et son aire de jeux très appréciée, la réouverture de cours d'eau (le Steinbaechlein) mais également la création de zones humides (Promenade de la Doller), aujourd'hui réservoirs de biodiversité.

Ces investissements ambitieux à hauteur de 32 M d'euros sont rendus possible grâce notamment aux soutiens techniques et financiers de nombreux partenaires : syndicats de rivières, l'Agence de l'eau Rhin Meuse, la CeA, la Région Grand Est, l'Etat (ANRU et Plan de Relance) et le SIVOM.



Un aménagement en plusieurs phases

Ce site se situe dans un quartier de renouvellement urbain, qui fait face à un déficit d'espaces verts.

Jusqu'à présent le canal ne jouait pas son rôle de lieu d'agrément pour le quartier et offrait une dimension d'ouvrage technique notamment en période saisonnière de basses eaux.

L'ancien site PUPA, site classé ICPE, constituait quant à lui un point noir pour le quartier et coupait le quartier du contact à l'eau.

Le site a connu plusieurs phases de transformations. La démolition entamée en 2018 a été suspendue mi 2019 suite à la découverte de pollutions non prévisibles puisque non liées à l'ancienne activité du site (probablement liée aux matériaux apportés il y a plus d'un siècle pour la création du canal).

Au regard des surcoûts de dépollution, la Ville a donc mobilisé l'ensemble de ses partenaires autour de la question afin de déterminer un montage financier qui permette un aménagement ambitieux avec une renaturation complète de la rivière tout en limitant les coûts.

Grâce au partenariat avec Rivières de Haute Alsace, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse mais également la Région et l'Etat (France Relance), l'aménagement a pu se poursuivre.

Cette phase d'attente a également permis de faire évoluer le projet : d'une emprise initiale de 2 ha (ancien site PUPA), le parc s'est étendu jusqu'au pied des façades du boulevard Roosevelt.



La dernière ligne droite...

La phase finale d'aménagement a démarré en septembre 2022 avec les derniers terrassements pour l'obtention du profil en terrasses, la végétalisation et la création des cheminements piétons et cyclables.

L'aménagement fait la part belle aux mobilités douces et constitue un des premiers maillons du projet de développement des mobilités douces.

Côté parc on trouvera :

- des sanitaires publics accessibles PMR,
- un distributeur d'eau (eau plate et pétillante) avec une partie pour les animaux de compagnie,
- du mobilier d'agrément permettant de profiter de l'esprit nature du lieu (transats et bancs),
- une zone « multi-fonction » à proximité de la rotonde avec des cubes de différentes hauteurs servant aussi bien d'assises que de jeux informels,
- une zone de street work out côté avenue de Colmar pour favoriser la pratique du sport santé,
- de nombreux stationnements vélos.

Le bâtiment de la rotonde, témoin de l'histoire du site, conservée et réhabilitée, pourra accueillir à terme des expositions ou des rencontres sur la nature en ville.

Le parvis pourra être utilisé pour l'accueil de petite restauration saisonnière (food truck ou guinguette).



Une opération éco-responsable

L'opération Terrasses du musée se veut par ailleurs une des premières opérations éco-responsables avec notamment :

- une dépollution totale du site,
- **2 ha** désimperméabilisés et renaturés,
- **plus de 150 arbres et arbustes plantés** (érable, saule, chêne, aulne, tilleul,...),
- la création d'une continuité écologique de **1,5 km** jusqu'à la promenade de la Doller,
- **500 m de site propre vélo et 750 m de cheminements piétons**,
- une gestion naturelle des eaux pluviales permettant l'infiltration de **14 000 m³/an**,
- le respect d'une trame bleue côté rivière pour préserver la biodiversité.

Le coût global de démolition, dépollution, de renaturation et d'aménagement de ce secteur est aujourd'hui estimé à 8 196 467 € HT dont 5 364 867 € HT soit 6 437 840 € TTC en maîtrise d'ouvrage de la Ville, soutenu à plus de 60 % par les différents partenaires financiers.

	Coût HT	Financement
Renaturation de la rivière	1 491 000 €	AERM 1 005 000 € SM III 486 000 €
Déplacement du siphon sur le quai du Forst	1 340 600 €	AERM 643 095 € Région Grand'Est 208 905 € SIVOM 348 600 € SM III 140 000 €
Démolition des anciens bâtiments de la Pupa	566 982 €	Région Grand'Est 79 120 € Ville 487 862 €
Dépollution des terres	1 530 885 €	Plan relance 510 361 € Région Grand'Est 505 315 € Ville 515 209 €
Aménagement du parc et ses abords	3 267 000 €	CD68 108 000 € ANRU 868 000 € AERM 125 000 € DSIL 1 160 000 € Ville 1 006 000 €
Total	8 196 467 €	

Une démarche participative

Des temps de concertation ont eu lieu tout au long du projet :

- une balade urbaine en 2017,
- une journée sans voiture en 2021.

Idées émises :

- réhabiliter les bâtiments/ ne pas détruire la rotonde,
- plus de place au vélo,
- plus de Nature et lien à l'eau,
- un lieu de convivialité.



Pleinement engagée, la Ville expérimente une nouvelle façon de concevoir ses projets à partir des nouveaux usages de la ville et en concertation avec les habitants.

Mulhouse Diagonales a ainsi pour vocation de susciter l'implication de tous, pour développer de nouvelles relations entre élus, experts et citoyens, pour partager le pouvoir d'imaginer et le pouvoir d'agir, dans le respect de chacun. Mulhouse Diagonales est un chantier d'expérimentation des façons d'envisager l'implication citoyenne pour changer et vivre la ville autrement. Pour ce faire, plusieurs instances ont été mises en place : un budget participatif, des balades urbaines, des réunions de concertation, des événements etc.



Mulhouse Diagonales : pour renouer avec l'eau et la nature en ville

De la promenade de la Doller au parc des Berges de l'Ill en passant par le Canal du Rhône au Rhin, Mulhouse se prépare à de profondes transformations. Redonner sa place à la nature, favoriser l'accès aux berges et à l'eau, renforcer les liens entre les quartiers, rendre les habitants acteurs de nouveaux espaces, tels sont les objectifs du projet Mulhouse Diagonales.



Grâce aux possibilités d'accès aux berges et aux aménagements qui sont progressivement créés, c'est une respiration d'eau et de nature qui est rendue et partagée avec tous les habitants. En repensant la place et la qualité de la nature en ville, c'est l'ensemble du territoire mulhousien qui se redessine aujourd'hui.

Mulhouse est traversée par des rivières et des cours d'eau qui, au fil du temps, sont devenus peu visibles, peu accessibles. L'eau, source d'une prospérité économique exceptionnelle par le passé devient avec Mulhouse Diagonales, source de bien-être et de sérénité. Mulhouse Diagonales est un projet urbain ambitieux qui revisite l'histoire et le patrimoine naturel, dans une démarche résolument participative.



Mulhouse Diagonales, c'est voir et vivre plus facilement, tout proche de chez soi, l'eau et la nature. C'est pratiquer la ville autrement, grâce à des espaces aménagés et des cheminements à pied ou à vélo, à travers les quartiers d'habitations, d'innovations, de loisirs et de cultures. Mulhouse Diagonales, c'est l'opportunité de développer le territoire en mettant en synergie les projets d'innovation, d'attractivité économique et de renouvellement urbain.

Mulhouse se transforme et ça se voit !

L'eau à la source du développement de Mulhouse

Situé à la confluence de l'Ill venant du Jura et de la Doller coulant des Vosges, le site de Mulhouse est marécageux et peu propice à l'implantation humaine qui arrive tardivement. Pourtant, l'eau devient rapidement une composante essentielle pour le développement de l'urbanisation, avec des moulins qui permettent de nourrir la population, la lutte contre les incendies, l'assurance de la défense de la Ville grâce à l'aménagement d'un réseau de canaux qui entoure la Ville (XV^e siècle).

XVIII^e siècle : l'eau devient indispensable pour le développement de l'industrie (activités de teinture et de blanchissement des textiles).

XIX^e siècle : le canal du Rhône au Rhin est construit pour développer les transports fluviaux. Un canal de déchargement est aménagé face à la gare mais sera vite remplacé par le Nouveau Bassin (1876).

Les activités de loisirs liées à l'eau se développent comme la baignade : création des bains du Rhin (1876) à l'extrémité nord est du Nouveau Bassin et les Bains de l'Ill (1886, au niveau de la plaine sportive).

En parallèle, Mulhouse s'organise pour se prémunir des inondations : construction d'un 1^{er} canal de décharge, couverture des canaux et d'un des bras de l'Ill, élargissement du canal de décharge.

